Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260504-CC_2026_05_058-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_05_058

Objet : Représentations communautaires : Comité social territorial (CST)

LE LUNDI 4 MAI DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff 29710 POULDREUZIC, sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BOURDON Fabien, BUREL Michelle, CANEVET Michel, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, FLOCHLAY Loic, GENTRIC Alexis, GENTRIC Guénolé, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, KERSUAL Joelle, LAGADEC Patrice, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Jean-Luc, LE DONGE Magali, LE GAC Morvan, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loic, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, ZILLER Fanny.

Représentées : BEST Célia (pouvoir à LE GAC Morvan), PLOUHINEC Jocelyne (pouvoir à STEPHAN Philippe).

Secrétaire de séance : VIVIEN Nelly

Date de convocation et de publication : 28 avril 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 35

****

Philippe RONARC'H, Président, rappelle au Conseil Communautaire que :

Le comité social territorial (CST) de la communauté de communes du haut pays bigouden est commun avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et est composé en nombre égal de représentants des élus et de représentants des personnels.

Il est composé de deux collèges,
Le collège des représentants des personnels, pour un mandat de quatre ans, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ;
Le collège des représentants des collectivités désignés par l'autorité territoriale pour un mandat de 6 ans, 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Le CST est une instance de dialogue social, il a pour rôle d'examiner les questions relatives à l'organisation des services, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des agents, ainsi qu'aux politiques de ressources humaines.

Sa mission principale est de favoriser la concertation, d'émettre des avis consultatifs et de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des services publics locaux.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260504-CC_2026_05_058-DE

Sont candidats :

Membres titulaires (5) :
- Alexis Gentric
- Magali LE DONGE
- Michelle BUREL
- Jean-Baptiste HUET
- Philippe RONARC'H

Membres suppléants (5) :
- Annie BERRIVIN
- Claudie GUENOLE
- Hervé LE COZ
- Martine OLIVIER
- Philippe LE DIZES

Sur proposition de **Philippe RONARC'H**, Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Désigne,** comme représentants la collectivité au comité social territorial (CST)**,** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants listés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Nelly VIVIEN

Le Président,
Philippe RONARC'H